



Compiègne, mardi 27 avril 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02202**Modifiant l'avis n° FR/2021/01362**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Risque pour la sécurité publique (dégradation du quai)**RIVIERE OISE CANALISEE - QUAI D'AUVERS SUR OISE****Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 27/04/2021 à 13:00o **Oise canalisée**

entre les pk 21,800 et pk 21,850 (quai d'Auvers) - Rive droite

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que le stationnement au quai d'Auvers sur Oise est toujours interdit dans l'attente des travaux qui doivent être réalisés par la SMBO. Pour information, la mairie a interdit par arrêté municipal tout stationnement et toute circulation sur l'embarcadère.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Nord, 2, bd Gambetta, BP 20053, 60321 COMPIEGNE CEDEX

Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Arnaud DEVEYER